



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE PROFESSEUR ALPHA CONDE
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE**

**AU DEBAT GENERAL DE LA SOIXANTE-ONZIEME SESSION ORDINAIRE
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES**

New York, le 23 Septembre 2016

Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement,

Mesdames et Messieurs les Délégués,

Mesdames et Messieurs,

Ma délégation voudrait tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre brillante élection à la présidence de cette auguste assemblée, et tient à vous assurer de tout son soutien pour le succès de votre mandature.

Il me plaît également de rendre un hommage amplement mérité à votre prédécesseur, Monsieur. Mogens Lykketoft, pour la transparence et le dynamisme avec lesquels il a mené les activités de l'Assemblée Générale au cours de la 70^{ème} session ordinaire.

Monsieur le Président,

Le 25 septembre dernier, dans cette même enceinte, les dirigeants du monde entier mettaient en commun leur vision du monde auquel ils aspirent à l'horizon 2030, à travers l'adoption de l'Agenda de développement durable 2030 et des dix-sept Objectifs de Développement Durable qui en découlent.

Au cœur de cet agenda, se trouve une ambition, celle pour la communauté internationale, d'œuvrer inlassablement à l'éradication de la pauvreté sous toutes ses formes et dimensions, en vue de l'avènement de sociétés inclusives, justes et prospères, ainsi que respectueuses de l'environnement et des droits de l'homme.

Cette ambition amorce définitivement un changement de paradigme du développement, rendu nécessaire non seulement par la multitude des défis auxquels nous continuons d'être confrontés, mais également par leur interdépendance irréversible.

Un tour d'horizon du monde dans lequel nous vivons aujourd'hui dénote un tableau qui n'incline pas toujours à l'optimisme.

Le fossé entre les riches et les pauvres continue de se creuser, le nombre de déplacements massifs de population ne cesse d'augmenter, les crises et conflits de natures diverses émergent et parfois, perdurent, et la vulnérabilité de notre planète aux effets du changement climatique ne cesse de s'amplifier.

Ce constat, si alarmant soit-il, nous dicte la nécessité d'adopter une approche globale, intégrée, cohérente et concertée et de lier la parole aux actes, en mettant en œuvre, dans une dynamique collective, des actions vigoureuses et soutenues en vue de l'épanouissement durable de notre humanité.

A cet égard, nous voudrions saluer le choix que vous avez fait, Monsieur le Président, de placer la présente session sous le thème "Les Objectifs du Développement Durable: une nouvelle impulsion pour transformer notre monde", thème qui, nous l'espérons, permettra de jeter dès à présent, les bases nécessaires à la réalisation effective des Objectifs fixés.

Monsieur le Président,

La raréfaction des ressources financières allouées au financement du développement appelle à une réorientation de l'aide publique au développement pour la rendre plus efficiente, notamment dans les pays les plus vulnérables aux chocs économiques, sociaux, environnementaux, tant exogènes qu'endogènes.

Dans ce cadre, l'Afrique, qui est le continent ayant la population la plus jeune au monde, et qui compte les pays les plus vulnérables, mérite une attention particulière dans la mise en œuvre de l'agenda de développement 2030.

Pour réduire sa vulnérabilité et bâtir sa résistance aux chocs, l'Afrique aura besoin de transformations structurelles profondes, permettant l'éclosion d'un secteur privé dynamique, véritable moteur du développement.

L'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques devront intégrer pleinement la création d'emplois et d'opportunités économiques, pour les couches les plus vulnérables, les femmes et les jeunes notamment, aux fins de leur inclusion effective dans la vie socioéconomique et de la mise en valeur de leurs potentialités.

Des investissements substantiels pour rendre autonomes les femmes et les jeunes sont d'autant plus nécessaires que les fléaux tels que le terrorisme, l'extrémisme et l'intolérance, le trafic illicite d'armes et de drogue, se nourrissent principalement de la misère et de la faiblesse de vision et d'opportunités économiques de cette couche sociale.

Des partenariats et financements innovants seront également nécessaires pour accélérer et pérenniser la dynamique de croissance en Afrique. Les nouvelles technologies représentent en cela un formidable tremplin devant être mis au service du développement durable.

Monsieur le Président,

Le changement de modèle économique dont a besoin le continent africain ne peut se faire sans un accès durable à l'énergie qui reste un défi que l'Afrique peut et doit relever pour accélérer son développement.

Aujourd'hui encore, 7 Africains sur 10 n'ont pas accès à l'électricité, soit 700 millions d'Africains. C'est pourquoi, les Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union Africaine ont décidé de s'engager résolument dans l'élaboration, avec l'appui de la communauté internationale, d'un plan robuste en vue d'accélérer l'électrification du continent grâce aux énergies renouvelables permettant de passer de 25 à 80% d'accès à l'énergie en dix ans.

Un Fonds dédié au financement des énergies renouvelables en Afrique a ainsi été mis en place pour recueillir les contributions, notamment celles promises à l'Afrique dans le cadre du suivi des Accords de Paris sur les changements climatiques.

En ma qualité de porte-parole de l'Afrique pour les énergies renouvelables, je voudrais lancer un appel à la communauté internationale, notamment aux institutions financières internationales pour accompagner notre continent dans la réalisation de certains objectifs, qui nous permettront de bâtir un continent africain fort, respectueux de ses engagements relatifs à la protection de l'environnement, et précurseur du développement durable.

Monsieur le Président,

Le développement ne peut être durable sans la paix et la stabilité, et la paix et la stabilité ne peuvent être consolidées sans le développement.

Force est de constater cependant que la paix, gage de l'épanouissement harmonieux de l'humanité, continue d'être mise à rude épreuve dans nombre de régions du monde.

Le terrorisme continue de semer la désolation à travers le monde et de menacer la paix et la stabilité internationale.

Nous condamnons avec la plus grande fermeté les actes barbares qui ont frappé sans distinction au Mali, au Burkina, en Côte d'Ivoire, en France, en Turquie, au Pakistan, pour ne citer que ces pays.

Nous voudrions réitérer toute notre sympathie et notre solidarité envers tous les pays touchés par cette expression de l'obscurantisme.

Nous sommes convaincus que si le terrorisme peut être vaincu uniquement par des moyens militaires, il ne peut cependant être prévenu et contenu que par des investissements socio-économiques conséquents, permettant ainsi de juguler les facteurs de radicalisation.

Monsieur le Président,

Au Moyen-Orient, la terreur et la violence aveugle continuent de semer la désolation en Syrie et au Yémen, sans que la communauté internationale soit encore parvenue à créer les conditions d'une issue durable et rapide aux conflits dans cette région.

Notre passivité collective face à l'impasse dans laquelle se trouve le processus de paix du conflit israélo-palestinien, compromet dangereusement les possibilités d'un dénouement heureux de ce conflit.

La Guinée qui a toujours exprimé, sans ambiguïté, sa solidarité inconditionnelle à la juste cause palestinienne, demeure convaincue que toute solution viable et durable au Moyen-

Orient, passe nécessairement par la création de deux Etats vivant côte à côte, dans des frontières sûres et internationalement reconnues, sur la base de celles d'avant 1967.

Concernant l'embargo qui frappe Cuba depuis trop longtemps, nous appelons à la poursuite des efforts visant à sa levée totale et nous encourageons les parties à poursuivre la normalisation de leurs relations.

Monsieur le Président,

Sur le continent africain, des crises nouvelles et anciennes, souvent fratricides, continuent de remettre en cause la stabilité de notre continent.

Nous nous félicitons du soutien apporté par notre organisation dans le cadre du maintien de la paix en Afrique, notamment en Centrafrique et au Mali.

La Guinée qui apporte fièrement sa contribution aux efforts de la MINUSMA au Mali à travers le déploiement d'un bataillon de 850 hommes à Kidal, a payé un lourd tribut avec la perte de neuf soldats en moins d'un an, suite à de violentes attaques de groupes terroristes qui menacent la stabilité de la sous-région dans son ensemble.

C'est pourquoi, nous demandons que puisse être élaboré et adopté, dans le respect de la souveraineté des Etats et des mandats des opérations de maintien de la paix, un cadre légal pour doter les Nations Unies de compétences renforcées en matière de contre-terrorisme,. Cela permettra aux forces internationales d'améliorer leurs capacités de renseignement et de se prémunir contre les attaques, à défaut de pouvoir riposter.

Monsieur le Président,

De toute évidence, la préservation et la consolidation de la paix et de la sécurité en Afrique concerne en premier lieu, les Africains et à ce titre les Communautés régionales et sous régionales, et bien entendu l'Union Africaine, ont un rôle primordial dans la résolution des crises et conflits qui secouent le continent.

La résurgence des crises au Burundi, au Soudan du Sud, en passant par la Guinée-Bissau, nous rappelle l'impérieuse nécessité de mettre l'accent sur la prévention et la médiation, au détriment de solutions militaires dont les coûts très élevés pourraient servir à financer les activités de développement.

Les Chefs d'Etat africains ont ainsi décidé lors du dernier Sommet de l'Union Africaine, d'harmoniser leurs efforts en vue de rendre opérationnel le Fonds pour la Paix qui prévoit non seulement des contributions financières aux opérations de paix en Afrique, mais également la promotion de la diplomatie préventive et de la médiation comme outils essentiels pour la résolution des crises sur le continent. C'est à ce titre que le Président du Libéria et moi-même avons effectué récemment une mission en Guinée Bissau

En effet, une approche préventive coordonnée, concertée et cohérente, semble tous les jours nécessaire, pour appréhender les causes profondes des crises, mais également les facteurs qui les alimentent et les perpétuent.

Nous nous réjouissons de l'adoption, le 27 avril dernier, de la résolution identique A/70/L.43 de l'Assemblée générale et 2282 (2016) du Conseil de sécurité sur le dispositif de consolidation de la paix des Nations Unies qui met un accent particulier sur la prévention et l'insertion des jeunes et des femmes dans tous les secteurs d'activité de nos sociétés.

La Guinée qui est inscrite, à sa demande, à l'Agenda de la Commission de consolidation de la paix depuis 2011, pense que ce cadre offre l'occasion de réévaluer la nature, la portée de sa collaboration avec la Commission en vue de la remettre en phase avec ses besoins.

Monsieur le Président,

Qu'il me soit permis d'évoquer avec vous la situation qui prévaut actuellement en Guinée, qui, après deux longues et éprouvantes années, est exempte de la transmission du virus Ebola depuis le 29 décembre 2015.

La lutte fut ardue et rude, mais nos efforts, fortement appuyés par ceux de la communauté internationale dans son ensemble, ont permis de venir à bout de la maladie.

Je voudrais en cela rendre hommage à l'élan de solidarité qui s'est manifesté à l'égard des pays affectés par l'épidémie dès l'irruption de la maladie.

Cette victoire nous appartient tous et nous devons tous nous en féliciter.

Toutefois, le chemin du relèvement reste long car l'épidémie a éprouvé toutes les composantes de la société guinéenne ainsi que toutes les activités économiques du pays.

Les couches les plus vulnérables, les femmes et les jeunes notamment, ont davantage été fragilisées et de nouveaux défis émergent quant à leur réinsertion sociale.

La virulence de la maladie a tout de même permis d'identifier les faiblesses de notre système sanitaire et les secteurs qui méritent une attention prioritaire en vue d'assurer la résilience de nos populations et de notre économie.

Ainsi, dans le cadre du relèvement post-Ebola, la Guinée a élaboré sa stratégie de relèvement post-Ebola, présentée ici même aux côtés de celles du Libéria et de la Sierra Leone, le 10 juillet 2015, à l'occasion de la Conférence des contributeurs organisée par le Secrétaire général Ban Ki-moon.

Nous voudrions exprimer notre gratitude aux partenaires qui ont concrétisé les annonces de contribution qu'ils ont faites lors de la Conférence, et inviter les autres à matérialiser leurs promesses en vue de permettre à la Guinée, au Libéria et à la Sierra Leone, de renouer rapidement avec le développement durable.

Monsieur le Président,

En dépit de l'épidémie Ebola, le peuple de Guinée a su faire preuve d'une résistance et d'une solidarité remarquables qui ont permis la poursuite de nombreuses réformes, visant au renforcement de l'Etat de droit, à l'avènement d'un cadre propice aux investissements et d'une gouvernance inclusive de toutes les composantes de la société.

Sur le plan macroéconomique, après une longue période de rigueur budgétaire, le pays vient de conclure sa huitième et dernière revue avec le Fonds Monétaire International (FMI).

Monsieur le Président,

En dépit de ses impératifs de démocratisation, l'Organisation des Nations Unies demeure la seule alternative viable pour la promotion et l'émergence de sociétés prospères et inclusives, respectueuses de l'environnement et des droits humains.

Néanmoins, il est indéniable que notre organisation doit constamment se réformer dans ses organes et ses méthodes de travail pour se donner les capacités de relever les menaces à la paix et à la sécurité, les défis liés au sous-développement, et parvenir à la réalisation effective des Objectifs du développement durable.

Nous voudrions conclure en rendant un vibrant hommage et en exprimant toute notre sincère gratitude au Secrétaire général Ban Ki-moon, pour son leadership et son immense contribution à l'édification de ce monde auquel nous aspirons tous, ainsi que pour ses efforts et son dévouement inépuisables, notamment pour l'adoption de l'Agenda de développement 2030 et l'Accord de Paris sur le changement climatique.

Il est certain que ces accords figureront au titre de l'héritage que le Secrétaire général Ban Ki-moon laissera à l'Organisation des Nations Unies.

Je vous remercie.